



PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2014

SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

PRÉSENTS:

**Conseillers / Conseillères : M. Marcel Nadeau
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu
Mme Bibiane Gagnon**

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Quatre (4) personnes dans l'assistance

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 14-82** Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et unanimement résolu :
QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 AVRIL 2014

- 14-83** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2014.

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 14-84** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Marcel Nadeau
et résolu unanimement;
QUE les comptes du mois d'AVRIL sont acceptés par les membres du conseil
municipal, pour un montant de **43 548.50\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées
ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

5. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et dépenses du mois d'AVRIL 2014.

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

- 14-85** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau,
appuyé par madame Bibiane Gagnon
et unanimement résolu :
QUE le conseil autorise madame Diane Guimond, à louer la salle municipale, le 30
août 2014, pour une fête familiale.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la
régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

Si musique, un droit devra être payé à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et
éditeurs de musique (SOCAN), selon le tarif en vigueur.

LOCATION : 100.00\$

JOURNAL LE CHARLOIS

- 14-86** **ATTENDU** la réception d'une lettre de madame Annie Béland informant sa décision de
démissionner comme responsable du journal Le Charlois, à partir du mois de juin 2014.

En conséquence, il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur
Rodrigue Ouellet et unanimement résolu:

D'accepter la démission de madame Annie Béland;

De remercier, madame Béland, pour l'excellent travail qu'elle a effectué en tant que responsable du journal.

De procéder à l'affichage du poste.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)
VÉHICULES LOURDS

14-87 **CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur d'un projet de règlement à l'automne 2014;

CONSIDÉRANT des changements importants prévus au nouveau règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers seront implantés par la SAAQ.

Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par madame Bibiane Gagnon
et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise la DG à faire l'achat de la nouvelle édition du guide de gestion afin de mieux former les conducteurs et mieux gérer les véhicules lourds.

Prix : 60\$ taxes, manutention et livraison incluses.

MOTO AVENTURE CHIC-CHOCS / CLUB DE MOTO ENDURO
DEMANDE DE DROITS DE PASSAGE

14-88 **ATTENDU QUE** monsieur Gilles Migneault, responsable dépose une demande à l'effet d'obtenir des droits de passage au nom du club Moto Aventure Chic-Chocs, dans notre municipalité;

ATTENDU QUE la circulation des véhicules tout-terrain est permise sur certaines parties des chemins municipaux.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier propose de contacter le Club VTT Mitis pour l'utilisation des sentiers privés.

CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ / FINANCEMENT

14-89 Il est proposé par madame Nancy Pineault,

appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise une aide financière de 100\$ pour couvrir les frais de logistique pour la prochaine édition de la Journée de la Résistance.

S'il y a des travaux de voirie sur la route du Portage, madame Lauréanne Huet désire des voyages de terre.

6. MRC DE LA MITIS

M. le maire présente un résumé de la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. MINISTÈRE DES TRANSPORTS /CONTRAT ROUTE 298

14-90 **ATTENDU** l'offre du ministère des Transports pour le déneigement, déglçage de la Route 298 d'une durée d'un (1) an incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes;

ATTENDU que l'offre du ministère des Transports comprend une partie du trajet sur le territoire de la municipalité de Les Hauteurs débutant de l'intersection du 7^e rang dans la municipalité de Saint-Charles-Garnier jusqu'à l'intersection du 5^e rang Est dans la municipalité de Les Hauteurs, pour une longueur de 3.287 km.

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau
appuyé par madame Nancy Pineault
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier approuve le contrat (Marché no dossier 6506-14-4518) à intervenir entre le ministère des Transports du Québec et la municipalité de Saint-Charles-Garnier, au montant de **62 100\$** par année pour l'entretien d'hiver de la Route 298, soit le déneigement, et le déglçage et la fourniture des matériaux, pour la saison 2014-2015, débutant le 18 octobre et prend fin le 24 avril. Cette saison inclut la saison d'hiver et les périodes de « présaison » et « postsaison ».

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire à signer, au nom de la municipalité, le contrat à intervenir avec le ministère des Transports.

SOUSSION APPEL D'OFFRES CAMION-CITERNE INCENDIE
ADJUDICATION DU CONTRAT

14-91 **CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier a procédé par appel d'offres public (SEAO) pour l'acquisition d'un camion-citerne pour le service incendie.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions à savoir :

- | | |
|--|------------------------------------|
| 1. Équipement d'incendie Levasseur inc. | 261 387.61\$ taxes incluses |
| 2. Maxi Métal inc. | 280 395.28\$ taxes incluses |

CONSIDÉRANT QUE la procédure a été suivie selon les règles de l'art;

CONSIDÉRANT QUE les offres reçues contiennent les bordereaux adéquatement complétés;

CONSIDÉRANT QU'aucune erreur de calcul n'a été notée;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire a produit une soumission jugée non conforme sur un élément majeur lié au dépôt de soumission convertible en garantie de soumission;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des soumissions est confié à monsieur Alain Côté Consultant inc., expert conseil en équipement incendie, et que ce dernier confirme qu'en déposant sa soumission avec un cautionnement fourni par assureur, malgré notre position annoncée, ÉQUIPEMENT D'INCENDIE LEVASSEUR INC. contrevient volontairement aux articles 1.2, 1.7 et 2.1 des conditions générales de l'appel d'offres de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire non conforme avait été prévenu préalablement au dépôt de sa soumission qu'un cautionnement ne serait pas admis en lieu à la place du dépôt d'un chèque visé, notamment par l'intermédiaire du consultant Alain Côté dont les services avaient été retenus pour la préparation du devis;

CONSIDÉRANT QUE cette non-conformité qui affecte la plus basse soumission constitue un motif de rejet;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par monsieur Bruno Roy
appuyé par monsieur Marcel Nadeau
et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier octroie le contrat d'achat du camion-citerne à la firme MAXI MÉTAL INC. au montant de 280 395.28\$ et que la

municipalité, sous la recommandation de Alain Côté Consultant inc. et du comité de sélection, confirment que le compte-rendu de la rencontre de validation, avec ses annotations et proposition soit considéré comme partie intégrante du contrat, sans pour autant annuler ou restreindre toutes exigences requises au devis. De plus le contrat est octroyé avec tous les équipements selon la formule de soumission.

10. GARAGE MUNICIPAL

Reprogrammer quelques codes du système d'alarme.

11. VOIRIE

Lorsque le sol le permettra, faire effectuer un nivelage des chemins par les Constructions Jalbert et Pelletier.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL **M. PASCAL BÉRUBÉ, DÉPUTÉ**

14-92 **CONSIDÉRANT** le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT l'importance à l'amélioration de nos chemins municipaux;

CONSIDÉRANT les coûts élevés à l'entretien du réseau routier;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu unanimement que la municipalité demande la collaboration de notre député, Monsieur Pascal Bérubé, qu'il recommande au ministre des Transports du Québec d'accorder à la municipalité de Saint-Charles-Garnier, une subvention de trente-mille dollars (30 000.00\$) à être investie sur les chemins municipaux, le tout dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour l'exercice 2014.

TRAVAUX À EFFECTUER :

- Ajout de gravier dans le rang 7 Ouest;
- Ajout du gravier dans le rang 8 Est;
- Ajout du gravier et creusage de fossés dans la partie non asphaltée de la route de St-Charles-Garnier.

12. ENGAGEMENT DU MANŒUVRE À TEMPS PLEIN

14-93 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier engage monsieur Raoul Garon au poste de manœuvre. Son emploi débutera le 11 mai 2014 pour se terminer le 12 septembre 2014. Le taux horaire est établi, selon la grille horaire en vigueur. Le maire et la directrice sont autorisés à signer, au nom de la municipalité, le contrat de travail.

Travaux à effectuer durant le mois :

- Balayer l'asphalte
- Nettoyer les terrains municipaux
- Ramasser les balises
- Réparer garde-fou au pont du Ouimet
- Autres travaux imprévus qui pourraient survenir durant le mois

13. VARIA

1. SISSOM

14-94 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet
appuyé par monsieur Bruno Roy
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier désire convoquer une réunion afin de discuter du budget et du camion Spartan de Les Hauteurs.

2. TERRAIN RUE PINEAULT

14-95 Il est proposé par madame Nancy Pineault
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal vend le garage situé au 769, rue Pineault pour démolir rapidement. Prix. 1,00\$

À inscrire dans le journal Le Charlois

Date limite, pour recevoir le ou les nom(s) de personne(s) intéressée(s), est le 6 juin 2014.

3. COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ENTRETIEN DU TERRAIN DU PAVILLON EUCLIDE-FOURNIER

14-96 **CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier en collaboration avec la société d'horticulture ainsi que les citoyens font tous les efforts possibles pour l'embellissement de notre milieu, et ce bénévolement;
Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à la commission scolaire Des Phares d'entretenir, adéquatement, le terrain du Pavillon Euclide-Fournier durant la saison estival.

QUE la municipalité vous remercie de votre collaboration.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-97 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et unanimement résolu de lever la séance à 21h30.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.